

Monts-sur-Guesnes, le Mardi 4 Avril 2023

Mairie de Monts-sur-Guesnes
Pl. Frezeau de la Frezellière,
86420 Monts-sur-Guesnes,
France

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je vous prie de trouver ci-dessous mes observations en qualité de Maire de Monts-sur-Guesnes quant au projet de parc éolien sur la commune de Doussay.

Monts-sur-Guesnes et le canton de Monts-sur-Guesnes, depuis plus de 30 ans, ont choisi d'orienter leur stratégie de développement durable en partie sur l'accueil, l'éco-tourisme et la valorisation du patrimoine naturel et humain.

La commune, la région, le département ont ainsi dépensé X euro m pour sauver le château de Monts-sur-Guesnes (inscrit le 12 Décembre 1992 puis classé MH le 5 Mai 1995).

La création de l'Historial relevé de la même démarche : à ce sujet, le choix de l'emplacement de ce nouveau Musée de l'Histoire de notre région n'a pas été fait au hasard : la richesse en Monuments Historiques de notre région, le caractère remarquable de nos paysages, la biodiversité de notre faune sont bien connues et reconnues. Ce sont d'ailleurs ces caractéristiques particulières qui ont permis à notre commune de bénéficier du prestigieux agrément « Petite Cité de Caractère » qui regroupe moins de x ? villages en France et seulement 3 dans la Vienne.

Dans ce cadre, le projet de centrale éolienne aux portes de Monts-sur-Guesnes va à l'encontre des intérêts de notre canton.

Permettez-moi également de rappeler que d'après les données de la DREAL, la Vienne représente déjà 20% des objectifs 2030 de la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'éolien terrestre, alors qu'elle n'est qu'un des 8 départements de cette région et ne couvre que 8% de son territoire.

Il est donc important de considérer la répartition des efforts dans ce domaine.

Je partage en conséquence ici mon opposition à la création de ce nouveau parc éolien à Doussay.

Cordialement,

Olivier Briand

Maire de Monts-sur-Guesnes